



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES
Tél. : 03 87 28 33 42
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr
Réf. : PA/

Monsieur le Maire
Mairie

1, Place Bérot

57340 MORHANGE

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de désenvasement du ruisseau de Pévange sur la commune de MORHANGE.

Accord immédiat.

**P. J. : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Metz, le 16 juillet 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de désenvasement du ruisseau de Pévange sur la commune de MORHANGE**

Ce dossier a été déposé par : **Monsieur Jean CORSAINT** demeurant à MORHANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du « récépissé de déclaration n° 57-2015-00061 en date du 16 juillet 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie de bien vouloir afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, une copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PAR INTÉRIM, LA CHARGÉ DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER

VALÉRIE ANTOINE-POTIER